

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 15 ET 22 MARS 2026

Le Nouveau Paris Populaire

A portrait of Sophia Chikirou, a woman with dark hair, smiling, wearing a maroon blazer. The background is a blue-tinted aerial view of Paris.

**SOPHIA
CHIKIROU**

PRÉSENTE
SON PLAN POUR

**UNE VILLE PROPRE :
UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ**



sophiapourparis.fr





La situation de la propreté à Paris révèle des limites évidentes : une organisation fragmentée entre public et privé, des dépenses importantes sans résultats à la hauteur, un retard préoccupant en matière de recyclage et une forte insatisfaction populaire, particulièrement dans les quartiers populaires. Nous proposons de redonner à la Ville la maîtrise complète du service en le remunicipalisant progressivement, afin de gagner en cohérence, en efficacité et en contrôle démocratique. En recrutant des agents supplémentaires, en investissant dans du matériel moderne et en renforçant la présence de proximité dans chaque quartier, nous voulons bâtir un service public réactif et ancré localement. Nous portons aussi un plan de bifurcation écologique ambitieux : sortir du tout-incinération, développer massivement le tri, le compostage et le réemploi, et engager Paris dans une stratégie zéro déchet. Enfin, nous voulons faire de la propreté une responsabilité collective, fondée sur la médiation, l'éducation et la participation citoyenne. La propreté n'est pas un simple enjeu technique : c'est un choix politique pour une ville plus juste, plus écologique et plus solidaire.



NOTRE CONSTAT

La propreté de Paris révèle un double échec : celui d'une gestion publique qui manque de moyens et celui d'une privatisation coûteuse et peu efficace.

La propreté, grande insatisfaction des Parisiennes et Parisiens

En 2021, 84 % des Parisiennes et des Parisiens considéraient que Paris était sale. Les efforts consentis à l'occasion des Jeux Olympiques, n'ont été qu'une parenthèse qui a démontré qu'il est possible de faire mieux avec plus de moyens humains !

Cette insatisfaction est socialement différenciée : elle atteint 90 % dans les quartiers populaires, contre 74 % dans l'ouest parisien. La politique de la propreté, comme d'autres politiques publiques de la majorité sortante, ne corrige pas les inégalités ; elle les organise et les perpétue.

Une gestion inefficace de la propreté

Paris consacre environ 315 millions d'euros par an à la propreté hors dépenses salariales. Depuis 2018, ce budget a augmenté de 19 %, mais cette hausse est absorbée par les coûts de traitement des déchets versés au Syctom, qui favorise pourtant l'incinération.

Dans le même temps, entre 2024 et 2025, le budget de nettoyage mécanique a été amputé de 4 millions d'euros : une coupe incompréhensible, contestée par les syndicats.

La gestion de la propreté à Paris souffre d'un manque de cohérence. Le nettoyage est en régie municipale, tandis que la collecte est déléguée au secteur privé dans la moitié des arrondissements de la ville. Cet héritage du temps où la ville était gérée par la droite chiraquienne n'a jamais été remis en cause par les élus du Parti socialiste et ses alliés.

Pourtant, ce système avait un objectif antisocial : atténuer l'impact des mouvements de revendications sociales des agents municipaux en recourant au privé pour suppléer les agents municipaux. Dans les faits, il est fidèle à l'obsession de la droite de porter atteinte sans cesse au droit constitutionnel de grève **et au statut de la fonction publique** en profitant et en exacerbant les tensions que causent les inégalités entre les agents municipaux et les salariés de droit privé des délégataires.

Il est d'ailleurs peu étonnant de voir Rachida Dati, candidate de la droite dure, plaider pour une privatisation totale de la propreté à Paris.



Ce choix cynique témoigne d'un mépris des conditions de travail dégradées auxquelles sont pourtant soumis les salariés relevant **de certains** délégataires privés : recours au travail dissimulé, manquements aux obligations de sécurité et d'hygiène, comme l'absence de mise à l'abri des égoutiers privés lors de la découverte d'amiante dans les égouts.

En réalité, le recours au privé n'est pas efficace en temps de grève et est même moins efficace que la gestion en régie qui obtient des résultats « comparables, voire supérieurs », **de l'aveu de l'adjoint à la propreté d'Anne Hidalgo, sans que cela ne soit pourtant suivi d'effet.**

Cela n'a pas dissuadé la majorité socialiste de recourir au groupe Derichebourg qui multiplie les contrats dans la capitale. En plus de la collecte du verre dans l'ensemble de Paris, la gestion de la déchetterie Paris Nord, la propreté des Berges de Seine, il gère la collecte des déchets dans pas moins de six arrondissements.

L'un des contrats conclus par Derichebourg pour une valeur de 110 millions d'euros sur huit ans concerne la collecte des déchets dans les 1^{er}, 3^e, 4^e et 7^e arrondissements. Le jour de l'annonce de ce contrat, le cours en bourse de Derichebourg a bondi de 7,8 %.

Ce contrat équivaut à une dépense de 109 euros par habitant et par an, pour moins de 6 % de la population parisienne. **Si la Ville de Paris passait à la privatisation totale aux mêmes termes, il faudrait multiplier le budget municipal pour la seule collecte de déchets par 2,5 !**

Des enjeux environnementaux et sanitaires sacrifiés au « tout incinération »

La gestion incohérente de la majorité sortante est doublée par un mépris pour les enjeux environnementaux et sanitaires en matière de gestion des déchets. **82 % des déchets sont encore incinérés**, dont 94 % des ordures ménagères alors que des études conduites par des associations démontrent que 73,8 % pourraient être détournées de l'incinération.

Plus généralement, **seuls 17 % des déchets ménagers sont recyclés**, contre une moyenne nationale de 43,2 %, et **bien loin de l'objectif de 55 % fixé par la loi pour 2025** que Paris n'atteindra manifestement pas.

Le constat est sans appel : **Paris est la grande ville la plus en retard de France en matière de recyclage.**



Ce retard est avant tout le résultat d'un choix politique structurel où l'incinération est facturée à un prix inférieur au tri par le syndicat mixte central de traitement des ordures ménagères (Syctom), chargé du traitement des déchets pour Paris et 83 autres communes d'Île-de-France.

La ville de Paris est le plus grand contributeur au budget du Syctom, elle dispose du poids politique pour influencer les orientations en matière de traitement des déchets. Il n'en a rien été. De concert avec le président socialiste du Syctom, la majorité sortante s'est maintenue dans le confort d'un système qu'elle ne s'est pas donné les moyens de remettre en cause.

Les conséquences du recours massif à l'incinération sont doubles : sur le plan environnemental et sur le plan sanitaire. **Les incinérateurs sont nocifs pour la santé de ceux qui vivent, étudient ou travaillent à proximité.**

Ainsi, autour de l'incinérateur d'Ivry, **des études ont montré des concentrations records de dioxine, des contaminants hautement toxiques liés au cancer, au diabète et à des troubles neurologiques.** De même, l'analyse des filtres à air dans les écoles à proximité a révélé une contamination aux PFAS, des perturbateurs endocriniens responsables de maladies thyroïdiennes et métaboliques.

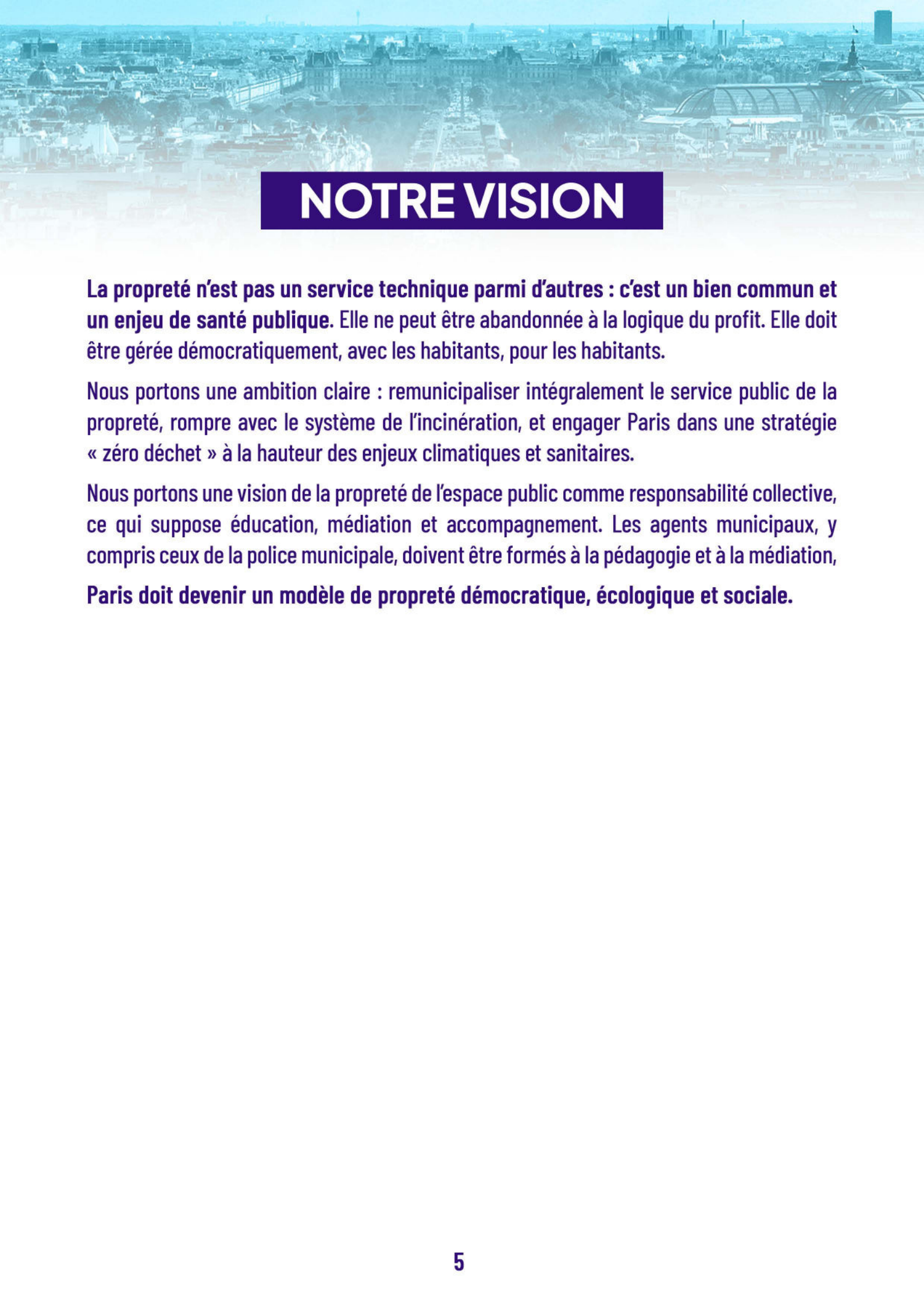
La crise des rats à Paris : symbole de l'échec des politiques de propreté de la ville

Le bilan de la majorité sortante en matière de propreté s'illustre par la prolifération des rats. Paris compte désormais entre 4 et 6 millions de rats, soit deux à trois rats par habitant : **un chiffre en hausse de 50 % depuis 2015.** Cela fait de Paris la quatrième ville au monde pour le nombre de rats par habitant.

Face à cette situation, la Ville ne consacre que 1,7 à 2 millions d'euros par an à la « dératisation », soit moins d'un euro par habitant ou 40 centimes par rat. À titre de comparaison, New York y consacre 30 millions d'euros, Londres entre 15 et 18 millions d'euros.

Les causes sont identifiées : déchets alimentaires au sol, collecte insuffisamment rapide, réseau souterrain favorable à la prolifération (égouts, métro, caves), travaux, et tourisme de masse générant une restauration de rue permanente.

Pourtant, aucune stratégie d'envergure n'a été engagée. Ni au sujet de la régulation éthique des populations de rongeurs ni au sujet d'une politique de propreté cohérente.



NOTRE VISION

La propreté n'est pas un service technique parmi d'autres : c'est un bien commun et un enjeu de santé publique. Elle ne peut être abandonnée à la logique du profit. Elle doit être gérée démocratiquement, avec les habitants, pour les habitants.

Nous portons une ambition claire : remunicipaliser intégralement le service public de la propreté, rompre avec le système de l'incinération, et engager Paris dans une stratégie « zéro déchet » à la hauteur des enjeux climatiques et sanitaires.

Nous portons une vision de la propreté de l'espace public comme responsabilité collective, ce qui suppose éducation, médiation et accompagnement. Les agents municipaux, y compris ceux de la police municipale, doivent être formés à la pédagogie et à la médiation, **Paris doit devenir un modèle de propreté démocratique, écologique et sociale.**



NOTRE PLAN D' ACTIONS

Remunicipaliser l'ensemble du service public de la propreté

- **Auditer l'ensemble des délégations de service public (DSP) en cours** dès le début de la mandature et programmer leur non-renouvellement, avec préparation en amont de la transition vers les équipes publiques
- **Atteindre 100 % de gestion en régie municipale à horizon 2030**, en s'appuyant sur une gestion des échéances contractuelles existantes pour éviter tout contentieux indemnitaire

Pourquoi la remunicipalisation ?

Moins cher : à titre d'exemple, la remunicipalisation de l'eau a généré 35 millions d'euros d'économies annuelles (30 %) et une baisse de 8 % du prix dès la première année.

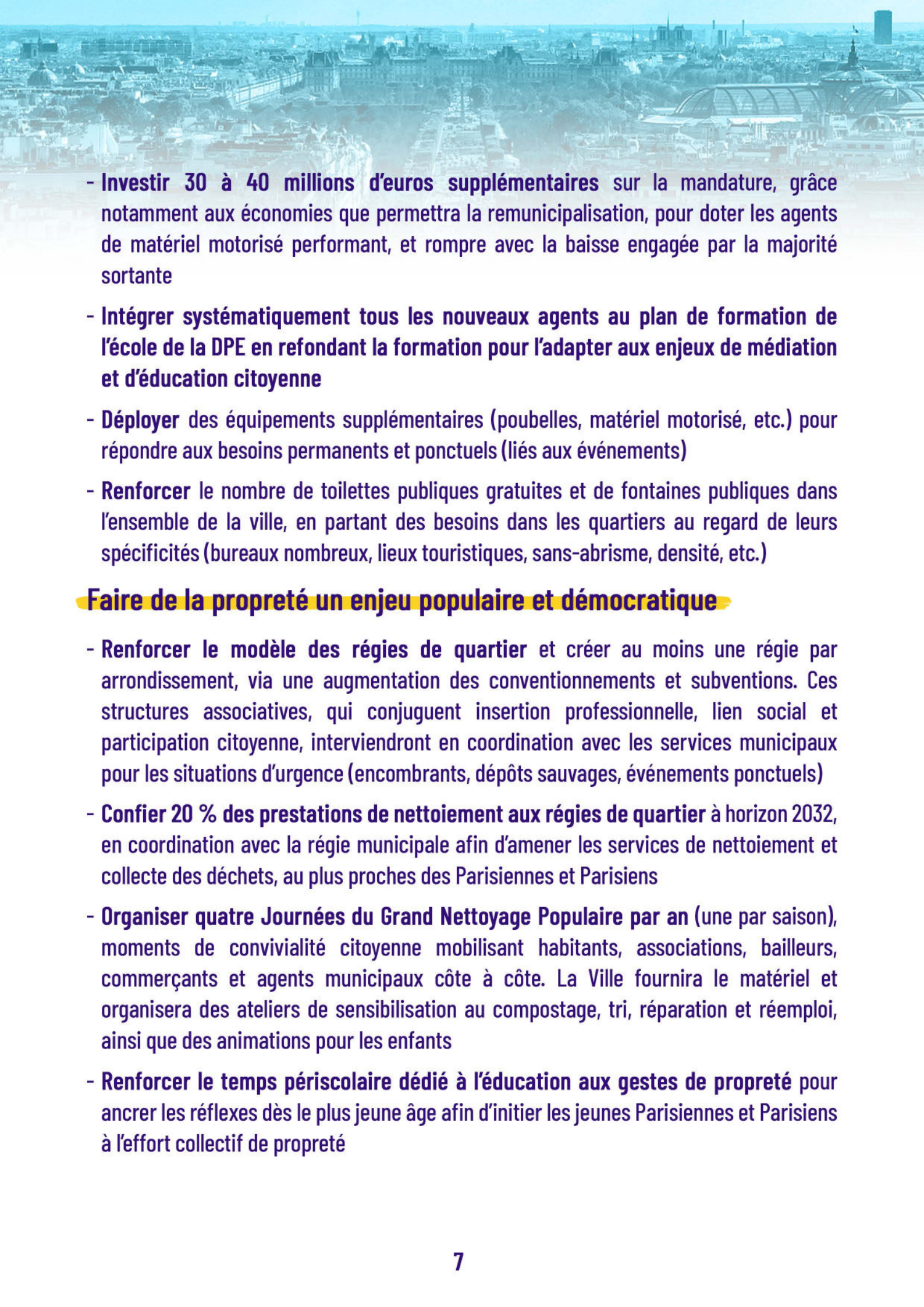
Plus démocratique : la Ville retrouvera le plein contrôle des orientations, priorités et moyens, sans devoir négocier avec un prestataire.

Plus efficace : la mobilisation des services de propreté sera facilitée en cas d'événements imprévus et permettra une coordination renforcée avec les autres services municipaux et une connaissance plus fine du terrain.

Des emplois de meilleure qualité : la Ville assurera un statut protecteur, de meilleures perspectives de carrière, et veillera à l'application des garanties de sécurité et de santé au travail à l'ensemble des agents en charge de la propreté de la ville de Paris

Une indépendance vis-à-vis du privé : fin de la dépendance aux défaillances opérationnelles ou financières de groupes privés.

- **Recruter 300 agents supplémentaires à horizon 2032 et intégrer le personnel volontaire des DSP comme agents municipaux** pour développer un véritable service de propreté de proximité, réactif et en mesure d'anticiper les besoins en matière de propreté
- **Territorialiser des agents de la propreté** au sein des Maisons de quartier pour ancrer un service de proximité et un interlocuteur à la propreté dédié dans chaque quartier

- 
- **Investir 30 à 40 millions d'euros supplémentaires** sur la mandature, grâce notamment aux économies que permettra la remunicipalisation, pour doter les agents de matériel motorisé performant, et rompre avec la baisse engagée par la majorité sortante
 - **Intégrer systématiquement tous les nouveaux agents au plan de formation de l'école de la DPE en refondant la formation pour l'adapter aux enjeux de médiation et d'éducation citoyenne**
 - **Déployer** des équipements supplémentaires (poubelles, matériel motorisé, etc.) pour répondre aux besoins permanents et ponctuels (liés aux événements)
 - **Renforcer** le nombre de toilettes publiques gratuites et de fontaines publiques dans l'ensemble de la ville, en partant des besoins dans les quartiers au regard de leurs spécificités (bureaux nombreux, lieux touristiques, sans-abrisme, densité, etc.)

Faire de la propreté un enjeu populaire et démocratique

- **Renforcer le modèle des régies de quartier** et créer au moins une régie par arrondissement, via une augmentation des conventionnements et subventions. Ces structures associatives, qui conjuguent insertion professionnelle, lien social et participation citoyenne, interviendront en coordination avec les services municipaux pour les situations d'urgence (encombrants, dépôts sauvages, événements ponctuels)
- **Confier 20 % des prestations de nettoyage aux régies de quartier** à horizon 2032, en coordination avec la régie municipale afin d'amener les services de nettoyage et collecte des déchets, au plus proches des Parisiennes et Parisiens
- **Organiser quatre Journées du Grand Nettoyage Populaire par an** (une par saison), moments de convivialité citoyenne mobilisant habitants, associations, bailleurs, commerçants et agents municipaux côte à côte. La Ville fournira le matériel et organisera des ateliers de sensibilisation au compostage, tri, réparation et réemploi, ainsi que des animations pour les enfants
- **Renforcer le temps périscolaire dédié à l'éducation aux gestes de propreté** pour ancrer les réflexes dès le plus jeune âge afin d'initier les jeunes Parisiennes et Parisiens à l'effort collectif de propreté

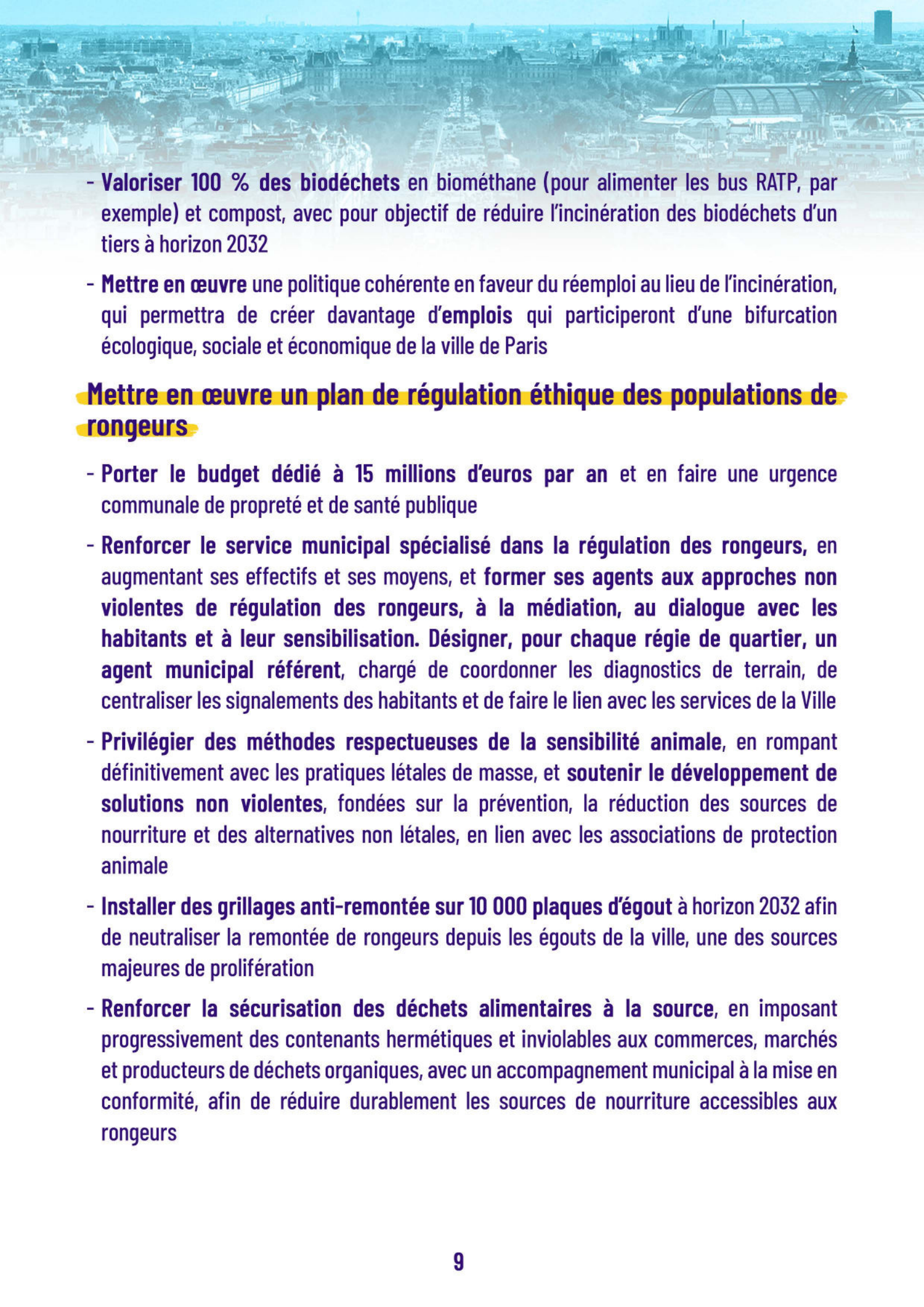


Engager Paris dans une stratégie « zéro déchet »

- **Déployer un réseau de consigne municipal pour les bouteilles en verre** au niveau des commerces alimentaires, pour reprendre en main la collecte, le recyclage, la valorisation et la réutilisation du verre à Paris ; et plaider auprès des partenaires de Paris membres du Syctom pour une généralisation progressive du dispositif à l'ensemble des communes limitrophes de la ville
- **Généraliser les bacs marrons dans toutes les copropriétés de plus de dix logements** pour accroître la collecte des biodéchets, conformément aux obligations légales incombant à la ville de Paris
- **Développer massivement le compostage de proximité**, en coordination avec les mairies d'arrondissement, les conseils de quartiers et les régies de quartier, en vue de favoriser la valorisation des déchets alimentaires
- **Créer un réseau de ressourceries communales**, avec l'objectif d'une ressourcerie par arrondissement, pour renforcer les capacités de recyclage tout en favorisant l'insertion professionnelle et l'économie circulaire
- **Créer un réseau municipal de collecte des appareils électroniques et numériques**, accessible dans chaque quartier, visant prioritairement le reconditionnement, et le recyclage, afin de lutter contre le gaspillage, réduire l'empreinte environnementale du numérique et créer des emplois locaux

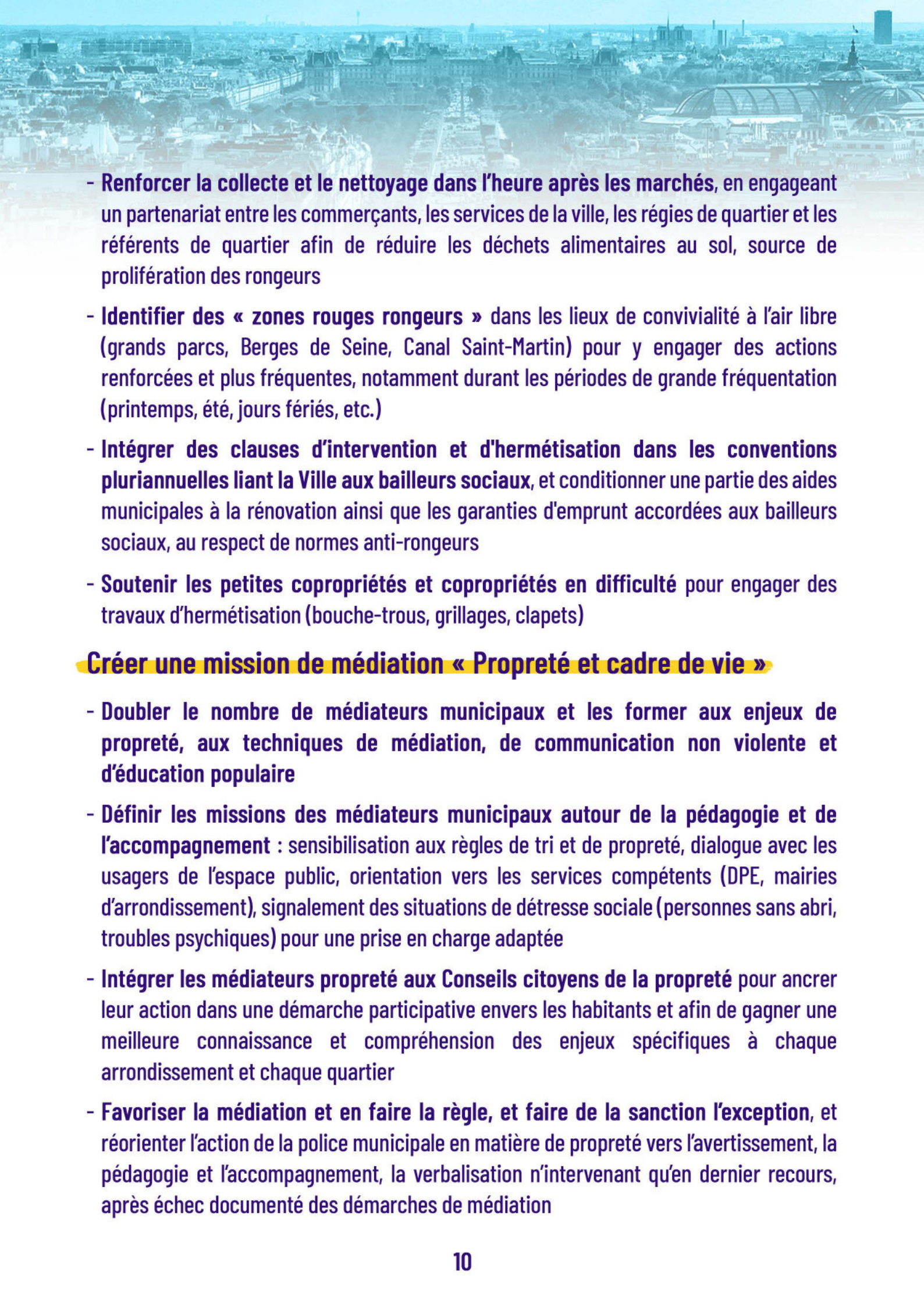
Sortir du tout incinération

- **Utiliser le poids politique de Paris au sein du Syctom** pour bâtir une coalition de municipalités volontaires en faveur d'un plan de sortie de l'incinération, incluant un moratoire sur toute nouvelle capacité, un calendrier de fermeture des lignes les plus anciennes (Ivry, Issy), et un plafonnement décroissant des tonnages incinérés (- 4 à -5 % par an)
- **Renégocier le contrat d'objectifs Paris-Syctom** pour y intégrer l'objectif « zéro incinération » et des trajectoires contraignantes sur les biodéchets, le recyclage et le tri
- **Investir massivement** dans des centres de tri haute performance (tri optique, robots), des unités locales de compostage, et des filières de réemploi et réparation

- 
- **Valoriser 100 % des biodéchets** en biométhane (pour alimenter les bus RATP, par exemple) et compost, avec pour objectif de réduire l'incinération des biodéchets d'un tiers à horizon 2032
 - **Mettre en œuvre** une politique cohérente en faveur du réemploi au lieu de l'incinération, qui permettra de créer davantage d'**emplois** qui participeront d'une bifurcation écologique, sociale et économique de la ville de Paris

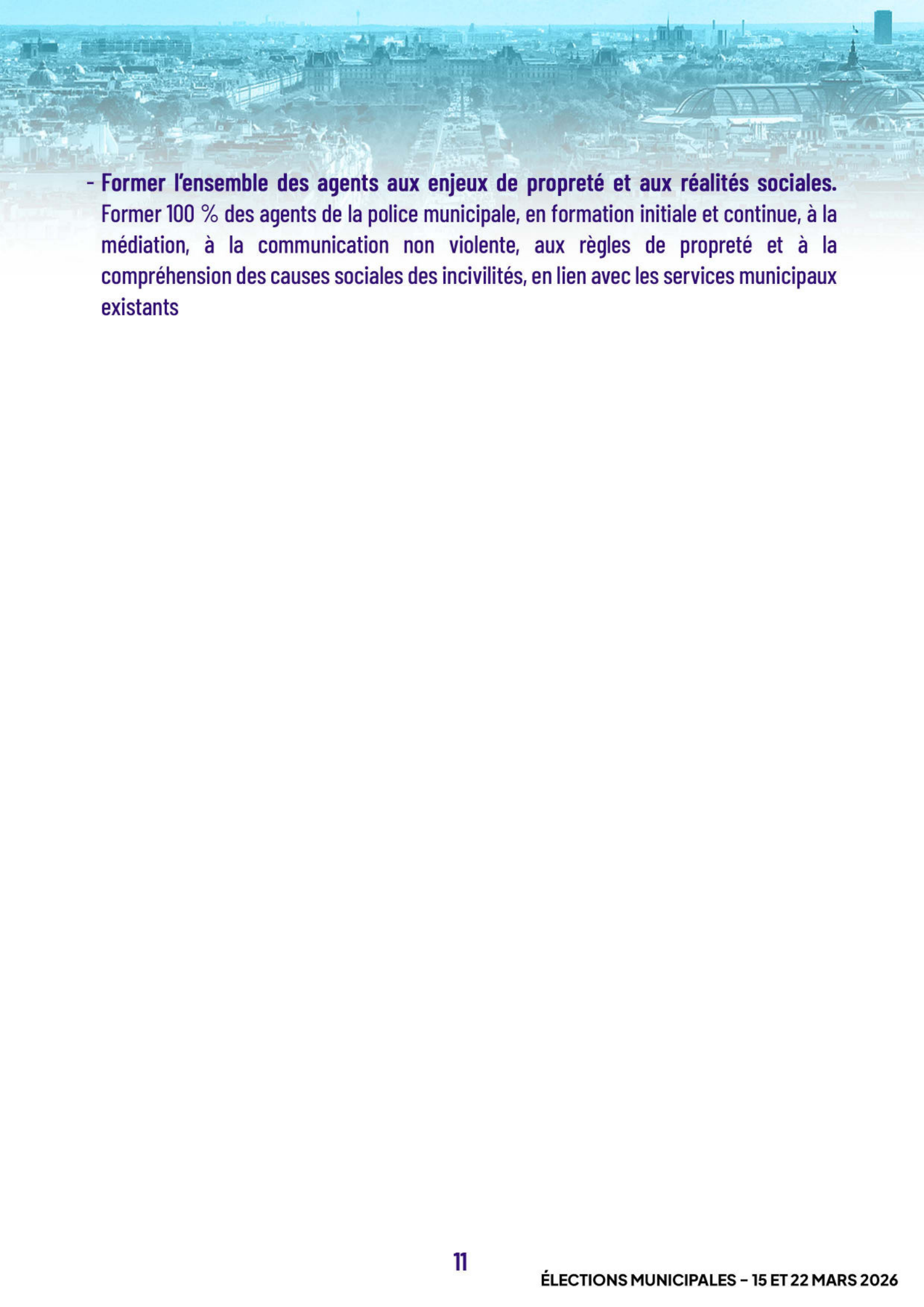
Mettre en œuvre un plan de régulation éthique des populations de rongeurs

- **Porter le budget dédié à 15 millions d'euros par an** et en faire une urgence communale de propreté et de santé publique
- **Renforcer le service municipal spécialisé dans la régulation des rongeurs**, en augmentant ses effectifs et ses moyens, et **former ses agents aux approches non violentes de régulation des rongeurs**, à la médiation, au dialogue avec les habitants et à leur sensibilisation. Désigner, pour chaque régie de quartier, un **agent municipal référent**, chargé de coordonner les diagnostics de terrain, de centraliser les signalements des habitants et de faire le lien avec les services de la Ville
- **Privilégier des méthodes respectueuses de la sensibilité animale**, en rompant définitivement avec les pratiques létales de masse, et **soutenir le développement de solutions non violentes**, fondées sur la prévention, la réduction des sources de nourriture et des alternatives non létales, en lien avec les associations de protection animale
- **Installer des grillages anti-remontée sur 10 000 plaques d'égout** à horizon 2032 afin de neutraliser la remontée de rongeurs depuis les égouts de la ville, une des sources majeures de prolifération
- **Renforcer la sécurisation des déchets alimentaires à la source**, en imposant progressivement des contenants hermétiques et inviolables aux commerces, marchés et producteurs de déchets organiques, avec un accompagnement municipal à la mise en conformité, afin de réduire durablement les sources de nourriture accessibles aux rongeurs

- 
- **Renforcer la collecte et le nettoyage dans l'heure après les marchés**, en engageant un partenariat entre les commerçants, les services de la ville, les régies de quartier et les référents de quartier afin de réduire les déchets alimentaires au sol, source de prolifération des rongeurs
 - **Identifier des « zones rouges rongeurs »** dans les lieux de convivialité à l'air libre (grands parcs, Berges de Seine, Canal Saint-Martin) pour y engager des actions renforcées et plus fréquentes, notamment durant les périodes de grande fréquentation (printemps, été, jours fériés, etc.)
 - **Intégrer des clauses d'intervention et d'hermétisation dans les conventions pluriannuelles liant la Ville aux bailleurs sociaux**, et conditionner une partie des aides municipales à la rénovation ainsi que les garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux, au respect de normes anti-rongeurs
 - **Soutenir les petites copropriétés et copropriétés en difficulté** pour engager des travaux d'hermétisation (bouche-trous, grillages, clapets)

Créer une mission de médiation « Propreté et cadre de vie »

- **Doubler le nombre de médiateurs municipaux et les former aux enjeux de propreté, aux techniques de médiation, de communication non violente et d'éducation populaire**
- **Définir les missions des médiateurs municipaux autour de la pédagogie et de l'accompagnement** : sensibilisation aux règles de tri et de propreté, dialogue avec les usagers de l'espace public, orientation vers les services compétents (DPE, mairies d'arrondissement), signalement des situations de détresse sociale (personnes sans abri, troubles psychiques) pour une prise en charge adaptée
- **Intégrer les médiateurs propreté aux Conseils citoyens de la propreté** pour ancrer leur action dans une démarche participative envers les habitants et afin de gagner une meilleure connaissance et compréhension des enjeux spécifiques à chaque arrondissement et chaque quartier
- **Favoriser la médiation et en faire la règle, et faire de la sanction l'exception**, et réorienter l'action de la police municipale en matière de propreté vers l'avertissement, la pédagogie et l'accompagnement, la verbalisation n'intervenant qu'en dernier recours, après échec documenté des démarches de médiation

- 
- **Former l'ensemble des agents aux enjeux de propreté et aux réalités sociales.**
Former 100 % des agents de la police municipale, en formation initiale et continue, à la médiation, à la communication non violente, aux règles de propreté et à la compréhension des causes sociales des incivilités, en lien avec les services municipaux existants